



COMITE DIRECTEUR
10 Novembre 2016
AU COMITE DE BOURGOGNE DE RUGBY

Membres présents : BETENCOURT P- BORDET B- BREUGNOT JP- CAISSE R- CHARPENTIER M- CONTANT JF- DELORME JL- FLORENZANO JP- FOULONT D- GONNAUD JP- JUILLET G- KAZMIERCZAK M- LAGER C- LEGER P- LODOLO F- MALON J- MONNOT B- MOREAU JB- PERRARD L- QUATREPOINT G- ROZIER J- SOMMET G- VION N- ALIX W- MORAIN PY- PASQUEREAU J- PERCHE M- JEAUNET D- JANES J

Membres excusés: BOURGE E- CHAGUE F- GAUDRIOT G- GELOT M- KRIEGER D- MOREAU JP- PAUCHARD P- POULALIER C- REAL J- ROUX J- TUGEND G- VERNEY P- BERTHAUD J- BOUCHEZ A- YVRANDE C- DUMANGE R-

Membres excusés ayant donnés pouvoir : CHAGUE F- ROUX J- GAUDRIOT G

Début de séance : 19h00

1. Assemblée générale financière du 28/11/16 :

Il faut une commission des pouvoirs : RENAULT – BISSEY – VION et une commission des élections : CHABROST- VAGINET- SONDON- OGEAS

Les courriers partent ce jour (comptes approuvés par le comité directeur).

Gérard QUATREPOINT précise que l'exercice arrêté est de 35192.44 excédent.

Produits : 907718 contre 888601

Charges : 17804 en hausse.

Ces comptes sont proposés en détail à l'assemblée financière du 28/11/16 après validation par le commissaire aux comptes.

Pour ces comptes la dette des clubs était de 3000000€ au 30 juin, descendus à ce jour à 200000€

Nos comptes vont nous permettre d'investir dans le projet agrandissement du comité.

Pour ces comptes a valider et a présenter au commissaire aux comptes

Vote : contre 0- abstention 0- majorité approbation 33 votants 30+3 procurations.

2. Rencontre avec le comité de Franche Comté :

Commission commune de la Franche Comté avec la Bourgogne a présenter à la nouvelle région, convention loi 1901 avec statuts écrits, 15 membres au total 9 pour la Bourgogne et 6 pour la Franche Comté.

Commission qui va vivre avec :

- épreuves communes
- TADDEI BG/FC
- Discipline BG/FC + visio
- Règlements BG/FC + visio

A fin décembre 2016, cette commission pourrait être dissoute dans le cas peu probable qu'il soit décidé qu'il n'y aurait plus qu'un seul comité.

Association avec des buts communs, objectif commun, qui a pour but essentiel d'intégrer la subvention de la FC avec celle de la Bourgogne pour n'en former qu'une seule (souhait impératif de la région).

Mme DUFFAY, présidente veut privilégier 1 club et 1 discipline, cette association ne sera pas représentée à la FFR, la comptabilité sera commune avec le même commissaire aux comptes (celui de Bourgogne).

Pas de salarié au niveau de l'association.

Il faut savoir que l'enveloppe de la région représente 110000 €.

Composition de l'association : 1 président en Bourgogne, Mr CONTANT, 1 président en Franche Comté : Mr LIBOZ, 1 secrétaire : FC, 1 secrétaire adjoint : BG, 1 trésorier : G.QUATREPOINT, 1 trésorier adjoint : FC, 1 responsable sportif de chaque comité. Le bureau est élu à bulletin secret.

En plus des 4 postes il nous faut 5 personnes qui seront L.PERRARD, M.PERCHE, G.TUGEND, B.BORDET, G.SOMMET.

Vote pour les statuts de la nouvelle association : 33 voix à l'unanimité.

3. Suite du dernier comité directeur :

Il avait demandé de réfléchir à ce qu'on pouvait faire pour améliorer les choses (discipline, règlements, sportif) il a été demandé aux nouveaux arrivants :

J.JANES : sera le nouveau représentant des clubs de série

N.JOLY : Mr SCHALBURG avait mis une structure pour visiter les clubs, il sera remplacé par N.JOLY qui animera le site (parenthèse Nicolas, il trouve qu'à l'heure actuelle le site sert plus de tribune électorale que sportive).

W.ALIX : parle des U14, constate que les entraîneurs ne sont pas prêts pour U14, par défaut d'information, notamment sur les passeports devant.

M.PERCHE : serait intéressé par le juridique, remplacerait Mme MARQUE (1 match -17 ans France Angleterre serait proposé au XV Charolais au mois d'avril 2017).

N.VION : s'occupe des jeunes

J.JANES : chargé d'instruction commission des règlements

M.CHARPENTIER : ne s'occupe plus des régionaux, puisque son club est en 3^{ème} division

P.BETENCOURT : assurances

Propositions de JF CONTANT :

- dès janvier 2017 les clubs seront appelés à désigner 1 référent école de rugby
- dégager les CRT de certaines charges administratives
- pour les petites écoles de rugby (2 ou 3 clubs pris par 1 référent, à la charge de la FFR
- la FFR a fait des économies
- vote pour les élections du 03/12, bus pour Marcoussis ?
- sondage sur 1900 clubs interne à la FFR (66% se dégagerait pour la présidence CAMOU)
- 1 exemple ILE DE France 1355 voix (Mr BOUJON a été réélu avec 74%) la liste CAMOU a fait 67%
- Vote décentralisé (peut-être en avril 2017)

4. Intervention de JB MOREAU :

Concernant le sportif :

- réserve à 7 pour 1^{ère} 2^{ème} 3^{ème} 4^{ème} séries : minimum 7 sur la feuille de match
- bonus régional : ne pas avoir plusieurs forfaits pour l'obtenir
- 2 MEI + 1 forfait : Bonus
- 1 forfait : Bonus
- plus de 2 forfaits : pas de bonus

Séance levée à 21h45

Bernard MONNOT

Secrétaire Général